

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 95 DÉCEMBRE 2014.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : quatrième trimestre 2014

JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !

Dix ans après

Le 12 octobre 2004, à l'invitation du comité d'entreprise Michelin, Paul Eychart faisait sa dernière conférence sur sa version de la bataille de Gergovie au cinéma Le Rio à Montferrand.

Dix ans après presque jour pour jour, le 6 octobre dernier, était projeté en soirée dans cette même salle le film « Gergovie, archéologie d'une bataille » (Court-Jus Productions) dans le cadre des manifestations gravitant autour de l'exposition « Tumulte gaulois, représentations et réalités ». Cette séance était organisée par l'AMA (Amis des Musées d'Art et d'Archéologie de Clermont-Ferrand), avec la présence du réalisateur David Geoffroy. Bien que nous connaissions déjà ce film (sorti voici deux ans en DVD et dont la projection en avant-première à La Roche Blanche, fin 2010, s'était déroulée dans des conditions éprouvantes – cf. Chronique n° 79, p. 6), l'ASCOT a tenu à être présente au Rio à cette date symbolique.

Dans ce film, qui se veut pourtant documentaire scientifique, l'hypothèse de Paul Eychart n'est en effet jamais présentée ; seul le « rêve » de Maurice Busset (l'inventeur de Gergovie aux Côtes) est évoqué c'est-à-dire ses arguments les moins convaincants et les plus contestables (reconstitution d'une immense ville gauloise construite en pierre sèche !). Les éléments les plus solides pour situer Gergovie aux Côtes, qui sont ceux avancés par Paul Eychart à l'appui de sa théorie – adéquation de la topographie des Côtes à la bataille contrairement au site officiel, constructions évoquant des fortifications romaines sur Chanturgue selon Christian Goudineau lui-même, d'ailleurs interrogé dans le film mais pas à ce sujet ! – sont tout bonnement passés sous silence.

Nous l'avons bien fait remarquer à David Geoffroy lors des questions d'après séance. Pierre Juquin, président des Amis du Rio, est également intervenu pour déplorer que Paul Eychart, « homme de conviction » qu'il avait très bien connu, ne soit pas cité.

Nous avons également précisé que contrairement à la pensée archéologique obligatoire qui est « assénée » tout au long du film par les archéologues sélectionnés (notamment Christian Goudineau, Matthieu Poux, Yann Deberge et surtout Vincent Guichard), certaines personnalités de la « communauté archéologique » ne paraissent pourtant pas aussi convaincues par les dernières recherches que le documentaire de David Geoffroy tend à le faire croire. Citons par exemple Frédéric Trément (Professeur à l'Université Blaise Pascal) pour qui « *Les fouilles récentes ne permettent toujours pas d'affirmer que c'est bien le rempart mentionné par César (Bellum Gallicum, VII, 46, 1-3) lors de la célèbre bataille de Gergovie.* » (« La Limagne des marais : dynamique des paysages et du peuplement » dans Revue d'Auvergne n° 600-601/2011, p. 242).

Cette soirée cinématographique a donc une nouvelle fois démontré que l'ASCOT ne peut compter que sur elle pour évoquer Paul Eychart et rendre compte du résultat de ses recherches, non seulement au sujet de sa théorie sur Gergovie, mais plus généralement à propos de ses découvertes archéologiques objectives, comme l'a encore montré la récente exposition « Tumulte gaulois » (cf. Chronique précédente, p. 1-7).

C'est pourquoi notre association rendra hommage à Paul Eychart en juin prochain dix ans après sa disparition. Des animations seront organisées sur le plateau des Côtes près de sa stèle et du *fanum*, principal vestige archéologique qu'il ait dégagé (lors de sa fouille la plus étendue) et qui vient d'être « restauré ». Les travaux d'entretien du *fanum* (cf. p. 2-3) sont en effet terminés depuis le 18 octobre et son inauguration aura lieu aux beaux jours lors de la « Journée Paul Eychart » (cf. p. 9).



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Sites internet :

www.gergovie.fr

www.cotes-de-clermont.fr

courriel :

ascot@gergovie.fr

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Fanum.....	2 à 3
Bancillon.....	4
Trémonteix.....	5 à 7
PADD du PLU.....	8
LIDAR.....	8
Programme d'activités de l'ASCOT.....	9
Brèves.....	10

Travaux du *fanum*

Les travaux d'entretien du *fanum* se sont déroulés entre les 12 juin et 18 octobre derniers. Ils ont été réalisés par M. Yves Connier (avec l'aide de M. Ludovic Roux), sous le contrôle de M. Auger, architecte des Bâtiments de France, et de l'adjointe de ce dernier, M^{me} Portalier. Le suivi du chantier a été assuré par Jean-Claude Gras pour l'ASCOT.

Ces travaux concernaient la remise en état des trois murs (nord, sud et ouest) de la *cella* (chapelle), du mur restant de la galerie (mur sud et son angle sud-est) et comportaient le rejointoiement et la cristallisation (consolidation en l'état en re-scellant les pierres) des parties déstabilisées (en particulier la section ouest du mur nord de la *cella*).



Cella vue de l'angle N/O avant travaux
(cliché ASCOT-2012)



Cella après rejointoiement et
cristallisation (cliché ASCOT-2014)

Préalablement à l'intervention, un relevé pierre à pierre avait été établi par M. Connier pour chacun des murs.

Les travaux proprement dit ont comporté :

1. Une désinfection biologique à l'aide d'un biocide agréé – avec bâchage prolongé des murs – afin de détruire la végétation, ainsi qu'un nettoyage manuel pour purger les mortiers antiques dégradés ou en retirer les racines.



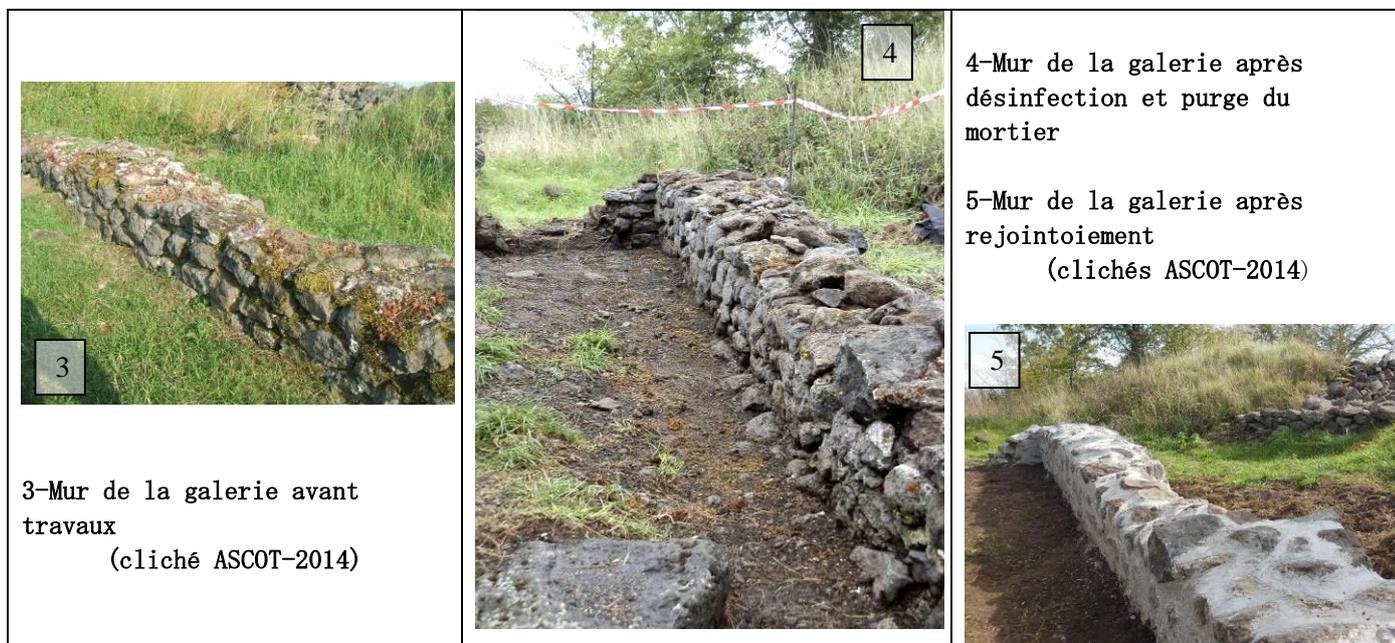
1



2

1-Murs du *fanum* (mur de la galerie au premier plan + murs de la *cella*) bâchés pendant la désinfection biologique 2-Terrassement à la base du mur nord de la *cella* (clichés ASCOT-2014)

2. Un terrassement à la base de tous les murs sur une profondeur de 10 à 15 cm, suivi d'une purge du mortier des joints situés en profondeur (sous le niveau du sol).
3. La purge de la partie supérieure des murs rejointoyés au mortier de ciment (sous les directives de P. Eychart) a également été réalisée et a pu entraîner partiellement la nécessité d'une cristallisation.
4. Le rejointoiment a ensuite été réalisé avec un mortier constitué de chaux aérienne en pâte, d'un mélange de sable de rivière et de sable de pouzzolane noire assez grenue (absence de fines), de même que la cristallisation des parties déstabilisées.



La préparation du mortier, même en petite quantité, a nécessité d'utiliser une bétonnière car il est très difficile d'obtenir un mélange homogène des granulats avec de la chaux en pâte (qui se présente sous la forme d'un liquide pâteux).

Ces travaux de rejointoiment ont souvent nécessité un bâchage de deux à trois jours pour éviter soit une dessiccation trop rapide (chaleur), soit un rinçage en cas d'intempéries (pluie) dans les heures suivant l'application du mortier. En effet, contrairement à un mortier de ciment qui durcit rapidement, la prise d'un mortier à base de chaux est beaucoup plus longue (de deux à trois jours) ce qui permet, au début de la prise, un grattage superficiel des joints afin de leur donner l'aspect grenu des mortiers anciens.

Enfin, le remblaiement à la base des murs (avec épierrage) puis un nivellement et un compactage très léger a été réalisé par l'ASCOT afin de faciliter l'entretien ultérieur (coupe fréquente au « rotofil » ou tonte de l'herbe). Pour le mur de la galerie, il a été décidé de laisser bien apparente sa partie supérieure.

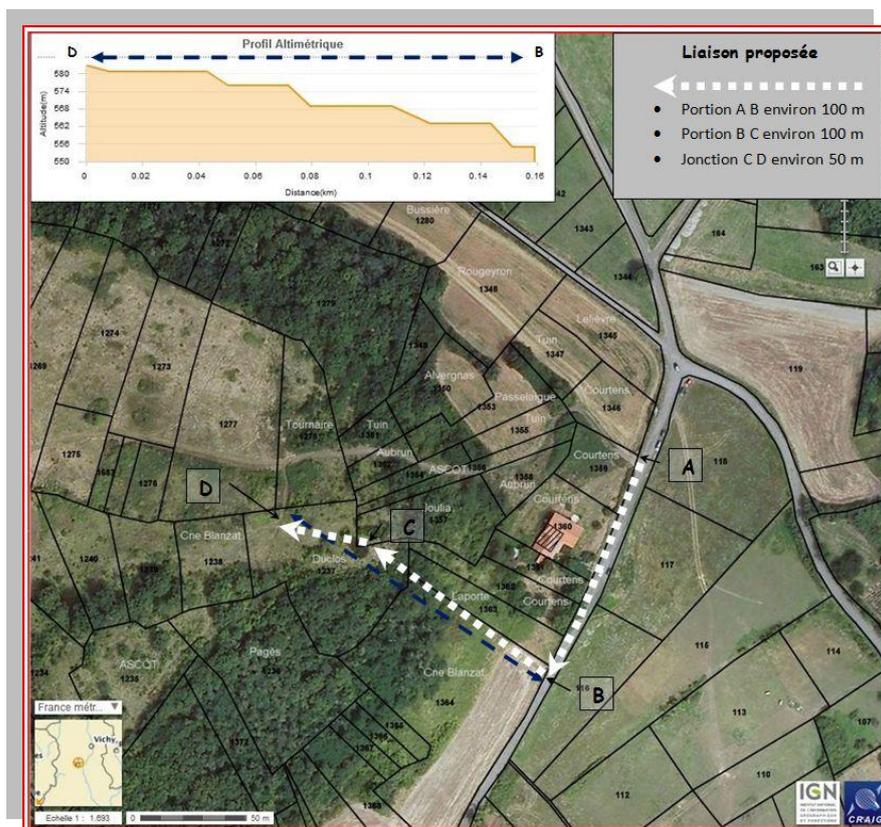


Vues angle Sud-Ouest et Ouest (clichés ASCOT-2014)

Un nouveau sentier au Bancillon !

Dans la Chronique précédente, nous faisons état de la suppression d'un chemin qui permettait jusqu'alors d'accéder à la pointe Est du plateau des Côtes à partir du col du Bancillon et ainsi de rejoindre le sentier conduisant au secteur des « remparts » (où se trouve la table paysagère de l'ASCOT). Cette situation faisait suite aux travaux engagés par le nouveau propriétaire de la ferme du Bancillon (commune de Blanzat). Il est important de rappeler que le chemin concerné, dont le statut n'a pour le moment pu être éclairci, ne figure pas sur le cadastre (cf. Chronique n° 94 p. 8 avec extrait de carte).

M. Maneval, technicien chargé à Clermont communauté de l'entretien du réseau de promenade du site des Côtes, était intervenu mais n'avait pu trouver d'accord avec le nouveau propriétaire. L'ASCOT, forte de sa connaissance du terrain et de sa détermination, était donc intervenue à son tour dans le but de proposer un tracé alternatif.



La solution, étudiée sur plan cadastral par Jean-Louis Amblard et Jean-Claude Gras après déplacement sur le terrain avec d'autres membres de l'ASCOT (Yves Anglaret, André Blanc et Pierre Perol), apparaissait finalement assez évidente (cf. carte ci-contre) : le nouvel accès à partir de la route se situerait environ 100 m plus bas que l'accès originel. A cet endroit, circonstance favorable, une parcelle cultivée appartient en effet à la Ville de Blanzat ! Sur environ 100 m, le nouveau chemin passerait donc sur le bord de cette parcelle puis, sur environ 50 m, traverserait, selon les trois variantes proposées, une ou deux autres parcelles.

Bien que MM. Beyssi (maire de Blanzat), Vezinet (adjoint au maire) et Maneval (représentant de Clermont communauté), se soient montrés favorables au projet de l'ASCOT, il était toutefois indispensable dans un premier temps de vérifier si les identifications du cadastre étaient toujours exactes et d'obtenir, le cas échéant, l'accord du ou des propriétaire(s) pour la ou les parcelle(s) concernée(s). M. Maneval avait pris contact dans cette intention avec M. Beyssi, qui s'était engagé (en demandant un délai de deux mois) à poursuivre les recherches pour la parcelle où passerait le meilleur tracé.

Délai tenu, puisque les travaux d'aménagement du nouveau sentier ont pu commencer courant novembre sur un des tracés proposés par l'ASCOT. Des emmarchements devraient être aménagés sur les parties assez raides, comme il en existe déjà sur d'autres chemins du site des Côtes, par exemple dans le ravin du Cheval entre les puys de Chanturgue et de Var. Ce nouveau sentier est réalisé par les chantiers d'insertion de Clermont communauté encadrés par l'association « études et chantiers » sous la direction de M. Maneval.

L'action de l'ASCOT a donc permis de déboucher très rapidement sur un résultat concret, la création d'un nouveau chemin permettant d'assurer la continuité de plusieurs itinéraires du réseau de promenade du site des Côtes de Clermont. Si cette opération a pu être menée à bien, c'est parce que nous avons trouvé en les personnes de MM. Beyssi, Vezinet et Maneval des interlocuteurs décidés à résoudre le problème.

Pour un parcours archéologique à Trémonteix

Comme nous l'avions annoncé dans la Chronique n° 91 de décembre 2013 (p. 2), le document de proposition de l'ASCOT pour un parcours archéologique dans le quartier de Trémonteix, destiné à M. le Maire de Clermont-Fd, lui a été remis le 19 novembre ainsi qu'à ses quatre adjoints chargés respectivement de l'espace public, de la politique culturelle, de l'urbanisme et de la vie associative.

Notre proposition a aussi été transmise aux responsables et personnes compétentes de la DRAC, du SRA (Service régional de l'archéologie), du musée Bargoin (dépositaire du mobilier mis au jour par Paul Eychart), de l'INRAP (notamment aux responsables des fouilles préventives récentes de l'écoquartier : Kristell Chuniaud, secteur gallo-romain/médiéval et Sylvie Saintot, secteur néolithique), de Logidôme (aménageur de l'écoquartier) et des comités de quartier de Champradet et La Glacière. Notre document a également été adressé à M. François Eychart, fils de Paul Eychart.

Ce parcours archéologique (imaginé par Philippe Gras) – inspiré de celui du Clermont antique intitulé « Sur les pas de Mercure » et matérialisé par des « totems-vitrines » (cf. Chronique n° 91, p. 2) – consisterait à remonter le temps sur 7000 ans. Toutes les grandes périodes, depuis le Néolithique ancien (vers 5000 av. J.-C.), sont en effet représentées dans le quartier de Trémonteix et du vallon de Rivaly. Il se déroulerait en 7 lieux et 6 étapes (retrouver tous les sites évoqués ci-dessous sur www.cotes-de-clermont.fr/Ascot-archeologie.html) :

- le départ (écoquartier, place Paul Eychart), époque contemporaine, présenterait Paul Eychart, les principales découvertes archéologiques faites sur le secteur des Côtes de Clermont et le parcours ;
- l'étape 1 (écoquartier, lieu des fouilles) serait consacrée à l'époque médiévale : évocation du hameau agricole du XII^e siècle, du trésor monétaire carolingien, des sépultures du haut Moyen-âge (de la fin du V^e siècle au X^e siècle) ;
- l'étape 2 (écoquartier, zone archéologique protégée – cf. Chronique n° 87, p. 1-4) à l'époque gallo-romaine : un projet d'aménagement est certes prévu (prairie à l'emplacement du sanctuaire gallo-romain plus belvédère avec des panneaux explicatifs) mais celui-ci doit être plus ambitieux et approprié pour faire « ressortir » les vestiges enfouis (aménagement paysager de même type qu'à Corent - cf. Chronique n° 91, p. 2) ;
- l'étape 3 (intersection rue de Nohanent / rue Armand Fallières ou rue de Nohanent / rue de Bouys) à l'âge du Fer : évocation des découvertes, relevant essentiellement de la période laténienne (notamment du II^e siècle av. J.-C.), faites par Paul Eychart des années 60 aux années 80 dans le vallon de Rivaly (cf. Chronique n° 72, p. 3) ;
- l'étape 4 (rue Jean Monnet, devant le collège Roger Quilliot) à l'âge du Bronze : évocation des découvertes de Paul Eychart faites lors des travaux de terrassement et de construction du collège (en 1983 et 1984), notamment de la tombe à inhumations multiples du Bronze ancien et du dépôt funéraire (sépulture d'un tisserand ?) du Bronze final (cf. Chronique n° 72, p. 4-6) ;
- l'étape 5 (écoquartier, lieu des fouilles) au Néolithique final : évocation de l'établissement du Néolithique final et notamment des activités artisanales (travail du silex, travail de l'os et des bois de cerf) ;
- l'étape 6 (boulevard du Puy Monteix) au Néolithique ancien : évocation de la sépulture par inhumation du plus vieux « clermontois » connu, découverte au lieu-dit le Creux Rouge et dégagée par Jean-Pierre Dugas en 1973.



(cliché ASCOT-2011)

Le parcours archéologique que nous proposons serait le moyen adéquat pour valoriser *in situ* le très riche patrimoine archéologique du quartier de Trémonteix. Nous espérons donc que notre proposition sera examinée avec attention par la Ville de Clermont-Fd et les autres personnes compétentes.

Vous pouvez accéder à notre document complet « Proposition de l'ASCOT pour la création d'un parcours archéologique dans le quartier de Trémonteix » à l'adresse www.gergovie.fr/htmfr/actus.html.

Sépultures du haut Moyen Âge à Trémonteix

Cette nouvelle rubrique, annoncée dans les deux précédents numéros de la Chronique, a pour but de présenter de façon très synthétique les résultats (après études) des fouilles préventives de l'Inrap (ZAC de Trémonteix lot 1) réalisées en 2011-12 et dirigées par Kristell Chuniaud. Les informations sont tirées du « Rapport d'opération fouille archéologique » intitulé « D'un domaine l'autre » (Inrap Rhône-Alpes Auvergne / décembre 2013). Les passages d'où proviennent les informations données ci-dessous ont été écrits par Ivry Thomson (Synthèse funéraire, Catalogue des sépultures) et Fabrice Gauthier (Le sarcophage d'enfant).

Nombre de sépultures

Soixante-trois sépultures par inhumation ont été recensées par Kristell Chuniaud et son équipe. Elles étaient dispersées sur les trois hectares de l'emprise de la fouille⁽¹⁾. Cinquante-sept ont pu être fouillées et étudiées, six ayant été détruites par les engins mécaniques. Il s'agissait de sépultures individuelles sauf pour cinq d'entre elles : une seule contenait un second individu en position primaire, dans les quatre autres le défunt avait été placé en position secondaire. De plus, les restes d'au minimum douze individus ont été découverts dans des structures ne présentant aucun caractère funéraire.

Forme des sépultures

Parmi la vingtaine de fosses dont le creusement a pu être perçu, la plupart (12) étaient rectangulaires mais elles pouvaient également être trapézoïdales ou épouser la forme du corps. L'analyse taphonomique⁽²⁾ a montré qu'environ trois quarts des inhumés ont bénéficié d'une structure de protection. On a pu déterminer sa nature pour vingt-six sépultures : blocs de pierre alignés autour du squelette (20 cas), dalles formaient un véritable coffrage (3 cas), réceptacle en bois (1 cas), dalles surmontant le défunt (1 cas), sarcophage (1 cas).

Un enfant dans un sarcophage

Un seul individu (un enfant) avait été placé dans un sarcophage⁽³⁾. Il s'agit du seul exemplaire archéologiquement complet connu en Auvergne pour une inhumation d'enfant. Le sarcophage (longueur extérieure 109 cm, longueur intérieure 89 cm) avait été taillé dans la domite (trachyte) du Grand Sarcouy, un volcan de la chaîne des Puys localisé près du col des Goules. Sur un versant de ce puy, dans une ancienne carrière se présentant sous la forme d'une grotte artificielle, on distingue encore très nettement les négatifs trapézoïdaux des cuves de sarcophage.

Orientation et disposition des défunts

La très large majorité des sépultures était orientée E/O (tête à l'ouest) mais huit d'entre elles, appartenant à la seconde phase (cf. page 7), l'étaient N/S (tête au nord). Tous les défunts avaient été disposés sur le dos excepté cinq individus : quatre nourrissons, couchés sur le côté, plus un adulte dont la position particulière et contrainte découlait d'une pathologie. L'enveloppement du corps (par exemple dans un linceul) apparaît absente dans la plupart des inhumations. Il n'a été soupçonné que dans cinq sépultures.

Mobilier funéraire

Il convient de noter l'absence de mobilier funéraire ce qui est tout à fait caractéristique et habituel pour les sépultures alto-médiévales en Auvergne. L'influence du christianisme est à prendre en compte. Seules quatre sépultures possédaient du mobilier en position fonctionnelle, c'est-à-dire porté par le défunt lors de son inhumation : boucle de ceinture et couteaux (pour un seul individu), perles.

Âge et sexe

Les individus immatures (enfants, adolescents) représentaient environ 60 % des défunts inhumés, avec une prédominance infantile (moins d'un an) et juvénile (de un à quatre ans). Le sexe a uniquement été recherché pour les vingt-huit adultes. Le rapport homme/femme apparaît équilibré ; sur les seize individus dont on a pu déterminer le genre, on compte en effet huit individus de sexe féminin et huit autres de sexe masculin.

Datation et mode d'implantation des sépultures

Les inhumations ont commencé sur ce secteur de Trémonteix dès la seconde moitié du V^e siècle de notre ère jusqu'à la fin du IX^e siècle / début du X^e siècle, soit la quasi-totalité du haut Moyen Âge. Plusieurs phases peuvent être distinguées :

1. De la seconde moitié du V^e siècle à la première moitié du VII^e siècle (époque mérovingienne), l'espace funéraire est circonscrit dans un secteur restreint. On dénombre quatorze sépultures indépendantes plus un groupe de quatre. La proportion adultes/immatures est équilibrée.
2. A partir de la deuxième moitié du VII^e siècle, les sépultures se dispersent sur environ deux hectares parmi les ruines gallo-romaines, disposées notamment le long des murs antiques. Elles se trouvent parfois réunies par groupes de deux ou quatre individus.
3. De la seconde moitié du VIII^e siècle à la fin du IX^e siècle / début du X^e siècle (époque carolingienne), qui voit l'établissement d'un hameau (habitations et nombreuses structures de stockage des denrées), on assiste à une nouvelle concentration d'individus (dix à douze), tous immatures, au nord et au sud des vestiges des temples gallo-romains. Cette implantation funéraire sur un site de sanctuaire antique est exceptionnelle, d'autant plus que la disposition lâche des sépultures ne milite pas pour un lieu de culte chrétien à proximité.

Une sépulture atypique

Un squelette incomplet – celui d'une femme de plus de trente ans – a été découvert dans une fosse mesurant 1,10 m de diamètre. Cette fosse, sans doute un silo, était partiellement comblée lors de l'installation de la défunte et a donc été réutilisée à cette occasion. Seuls étaient présents les avant-bras, les mains, une partie du bassin et les membres inférieurs (dont les pieds). La position assez cohérente du squelette – corps déposé en position semi-assise en appui sur le dos – et la découverte d'une dent à l'emplacement supposé de la tête permet de penser que le corps a été déposé en entier au moment du dépôt. Seul vestige de faune observé dans les sépultures de Trémonteix, un crâne de cheval (sans sa mandibule) avait été déposé entre les pieds de la défunte.

D'après le radiocarbone et le mobilier (peu abondant), la datation de cette sépulture serait comprise entre le VII^e et le IX^e siècle. Néanmoins, on ne retrouve pas ce type d'inhumation en silo durant le haut Moyen Âge mais pour des époques plus lointaines comme le Néolithique, l'âge du Bronze et surtout l'âge du Fer. C'est en effet durant la période laténienne (second âge du Fer) que certains modes funéraires pratiqués s'apparentent le plus à celui de la sépulture de Trémonteix.



Sépultures du haut Moyen Âge (fouille de Trémonteix, cliché Inrap)

⁽¹⁾ Ce type de sépultures dispersées se retrouvent sur plusieurs sites de la région, en particulier au sud de l'agglomération clermontoise à Champs-Madame (commune de Beaumont), site qui abritait également une importante villa à l'époque gallo-romaine.

⁽²⁾ Taphonomie : science des lois de l'enfouissement.

⁽³⁾ Un fragment de sarcophage (également en trachyte), découvert hors contexte, provenait vraisemblablement d'une sépulture située en dehors du périmètre de la fouille.

PADD du PLU de Clermont-Fd et chemins sur Chanturgue

Dans le cadre de l'exposition (salle Gaillard) relative au projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme qui doit se substituer à l'actuel POS), Jean-Claude Gras, représentant de l'ASCOT au CVL (Conseil de la Vie Locale), avait reçu une invitation pour la présentation de la première phase des études le 9 septembre dernier. Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a pour objet de définir précisément les différentes orientations – en particulier pour la préservation de l'environnement – devant être retenues par la commune préalablement à l'élaboration du PLU.

Dans les dites orientations, le site des Côtes devrait être classé en zone « N » (naturelle à protéger).

Il convient de rappeler que, pour l'ASCOT, le point essentiel concerne la création de chemins publics sur Chanturgue, demandée depuis 2008 (cf. Chronique n° 93, p. 10). Dans un PLU, en effet, il est réglementairement nécessaire que des emplacements réservés pour les voies publiques projetées soient reportés sur le plan de zonage. Une « contribution déposée par l'ASCOT » a été adressée à ce sujet le 26 mai 2014 à « M. le Maire – Services techniques – Direction de l'urbanisme » et rappelée par courrier le 16 octobre à M. l'Adjoint à l'urbanisme.

Pour bien marquer notre volonté d'aboutir à la création de chemins publics sur Chanturgue (chemins d'accès au sommet et le long de ses crêtes) et exposer plus avant notre demande, Jean-Claude Gras avait également obtenu un rendez-vous à la Direction de l'urbanisme de la Ville de Clermont-Fd pour le 28 novembre, date à laquelle il a pu s'entretenir avec deux de ses responsables. Un dossier concernant l'historique de cette demande de l'ASCOT (depuis 2008) leur a été remis à cette occasion.

Il convient encore une fois de souligner que notre demande cadre parfaitement avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont, l'orientation retenue pour le sommet de Chanturgue étant « Panorama et point de vue majeurs à pérenniser », ce qui nécessite une réelle accessibilité.

Journée LIDAR au CRAIG

Suite à l'invitation adressée à l'ASCOT, Jean-Claude Gras a participé le 7 octobre dernier à la « Journée technique » du CRAIG (Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique) à « La Maison des Sciences de l'Homme » (4 rue Ledru à Clermont-Fd).

Cette journée était consacrée à la présentation des nouvelles techniques cartographiques employées – les LIDAR (*Light Detection And Ranging*) et MNT (Modèle Numérique de Terrain) – pour comprendre l'évolution des sites en fonction du relief et sous couvert forestier.

Le LIDAR permet de détecter les micro-reliefs dont les vestiges archéologiques affleurant le sol grâce à un faisceau laser renvoyé vers son émetteur. A partir d'un nuage de points, des images sans aucune végétation (sauf pour les secteurs comportant des résineux) sont ensuite produites en 3D.

Parmi les différentes communications, deux projets auvergnats ont été présentés :

1. Le projet « Lid Arverne », réalisé en 2011, qui a permis de faire de nombreuses découvertes sur le site du Puy de Dôme tant dans le domaine de la volcanologie que de l'archéologie (étude spatiale de l'agglomération antique du col de Ceysnat, zone d'extraction de trachyte sur le volcan Kilian, trachyte avec lequel fut construit le temple de Mercure...).
2. Les premiers résultats du programme AYPONA destiné à l'étude de l'occupation de l'*oppidum* de Corent.

Nous ne pouvons qu'espérer que la technique du LIDAR soit également employée pour étudier archéologiquement et géologiquement le site des Côtes de Clermont.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE L'ASCOT Premier semestre 2015

DATE	LIEU de RDV	DUREE	ACTIVITE	THEME / SECTEUR D'INTERVENTION
Samedi 10 janvier à 14 h 15	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	2 h 00	Visite guidée	« Murailles et cabanes en pierre sèche » Architecture vernaculaire
Samedi 7 février à 9 h 30	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	3 h 00	Entretien / Débroussaillage	Secteur archéologique du <i>fanum</i>
Samedi 7 mars à 14 h 15	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	3 h 00	Visite guidée	« Panoramas depuis le plateau des Côtes de Clermont : faille de Limagne, chaîne des Puys, plaine de Limagne, monts du Forez, bassin clermontois... » Géologie, archéologie
Samedi 4 avril à 14 h 30	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	3 h 00	Visite guidée	« Bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont selon Paul Eychart » Histoire, archéologie
Samedi 2 mai à 9 h 15	Parking tour hertzienne	3 h 30	Nettoyage	Enlèvement des détritux, gravats et ordures sur le plateau des Côtes
Samedi 16 mai à 15 h 00	Puy de Var, aire de stationnement (accès par la rue du Cheval depuis Neyrat)	2 h 00	Visite guidée	« Zone Natura 2000 du puy de Var , ses pelouses sèches et sa flore méditerranéenne » Botanique, géologie
Samedi 30 mai à 9 h 00	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	3 h 30	Entretien / débroussaillage	Secteur archéologique du <i>fanum</i>
Samedi 6 juin à 9 h 00	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	3 h 30	Entretien / débroussaillage	Secteur du « rempart » et de la table paysagère
Samedi 13 juin de 10 h 30 à 18 h Après-midi à partir de 14 h 00	Plateau des Côtes, fanum (fléchage depuis parking tour hertzienne)	4 h 00 (après-midi)	Visites guidées Animations	Journée Paul Eychart, inauguration des travaux de remise en état du fanum : - <u>Matinée réservée</u> aux adhérents et invités. - <u>Après-midi</u> : animations et visites : archéologie, botanique, exposé sur la remise en état du <i>fanum</i> ...

* Toutes les visites guidées et animations sont gratuites. Elles sont ouvertes aussi bien aux adhérents de l'ASCOT qu'aux personnes extérieures. Il en est de même pour les matinées consacrées au débroussaillage ou au nettoyage !

Point sur la souscription

A ce jour, 38 souscripteurs ont répondu à notre appel, portant ainsi à plus de 3000 € la somme collectée, soit plus de 30% du coût total des travaux. **Il est encore possible de souscrire jusqu'au 31 décembre.**

Journées du Patrimoine

A l'occasion des Journées du patrimoine dont le thème était "Patrimoine naturel, patrimoine culturel", comme annoncé dans la Chronique précédente, l'ASCOT a organisé une visite du site des Côtes le **dimanche 21 septembre** de 14h à 16h30.

Malgré quelques gouttes d'eau, une trentaine de visiteurs assidus ont suivi les explications données par Jean-Claude Gras sur les travaux du *fanum*, de Philippe Gras et Jean-Louis Amblard sur le patrimoine archéologique et de Georges Laroche sur la botanique.

Journée du piéton

A l'occasion de la Virade du journal La Montagne qui s'est déroulée le **dimanche 28 septembre**, l'ASCOT a accueilli les randonneurs près du *fanum*. Ce fut l'occasion de distribuer des dépliants (+ de 200) faisant connaître notre association et ses objectifs et de nouer des contacts avec les plus curieux, intéressés par nos actions.

Chantier de nettoyage du puy de Var avec le CEN

L'ASCOT a participé à l'opération de nettoyage sur le Puy de Var, organisée par le CEN (Conservatoire d'espaces naturels Auvergne) le **mercredi 22 octobre**.

De bons contacts avec le CEN et malheureusement beaucoup de déchets divers, principalement dans la partie boisée à proximité du parking (1 matelas, des canettes et de nombreux préservatifs...un « bon cocktail » !).

Voir l'article paru dans le journal La Montagne du 26/10 :

http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/departement/puy-de-dome/clermont-ferrand/2014/10/26/les-conservatoires-despaces-naturels-mobilisent-pour-entretenir-les-espaces-de-biodiversite_11196497.html

« La Chronique de l'Oppidum » n° 95 Décembre 2014

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Philippe Gras (« Dix ans après », « Un nouveau sentier au Bancillon ! », « Pour un parcours archéologique à Trémonteix », « Les sépultures du haut Moyen Âge à Trémonteix ») / Jean-Claude Gras (« Travaux du *fanum* », « PADD du PLU de Clermont-Fd et chemins sur Chanturgue », « Journée LIDAR au CRAIG ») / Jean-Louis Amblard (« Dix ans après », brèves).

Réalisation informatique : Jean-Louis Amblard.

Bulletin d'adhésion à l'«ASCOT»

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand -
(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €
Membre bienfaiteur (30 € ou plus)

Bulletin d'abonnement à «La Chronique de l'Oppidum» à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

**Merci de nous indiquer votre e-mail afin de bénéficier
d'une chronique en couleurs**
e-mail :@.....